



BAYON

Infos



Actus Municipales

Délibérations municipales
Repas animé à la Résidence
Saint-Charles

Éducation

Activités de l'ensemble scolaire
Françoise Dolto
Les nouvelles de la Providence
Les NAP

Culture et Festivités

L'été sur le territoire
La rentrée de l'école de musique
Jumelage Bayon-Straelen
La foire de printemps
Les 10 ans de l'orgue Kern

Social

L'ADMR
Les missions du CCAS

Citoyenneté

Commémoration de la
Victoire de 1945

Actualités Sportives

La victoire de l'ASCB
Le tennis-club
L'AJCB et l'OHS

L'Édito du Maire

Comme vous le savez - et nous vous avons tenu informés régulièrement dans la période de sa constitution - notre Commune est rattachée à la Communauté de Communes de Meurthe, Mortagne, Moselle (CC3M) depuis le 1^{er} janvier 2017.

Les uns disent « c'est une institution de plus », d'autres « c'est la fin des communes », et d'autres encore « ce sont des dépenses supplémentaires et nous allons payer encore plus ». Je vous invite à lire le bulletin intercommunal de la CC3M et en particulier l'édito du président. Peut-être que ce regroupement de communautés de communes amènera des dépenses supplémentaires mais peut-être aussi - et c'est l'objectif - apportera-t-il des économies durables de fonctionnement à moyen et long terme, une plus grande capacité d'investissement, et une amélioration du rapport entre les dépenses réalisées et les services qui vous sont rendus.

Vous constaterez aussi que le système (incitatif) de collecte des ordures ménagères - mis en place par la Communauté de Communes du Bayonnais et aussi sur le territoire de la Mortagne - est conservé et étendu à l'ensemble de la CC3M.

La CC3M a pris la compétence « Petite enfance » : elle est donc maintenant le gestionnaire de toutes les crèches de la CC3M. C'est un gage d'avenir pour l'accueil des petits sur tout le territoire.

Enfin, j'invite tous ceux qui ont des projets de réhabilitation à lire dans le bulletin intercommunal de la CC3M, la page 7 relative aux aides à la rénovation énergétique et au ravalement de façades.

Notre Communauté de Communes avance, Bayon aussi : vous avez pu le constater avec les travaux de la future mairie, ceux autour des étangs et ceux concernant la restructuration du stade. Nous avons pris un peu de retard mais le programme est bien engagé et sera réalisé.

Le Conseil Municipal a perdu brutalement un de ses membres. Décédée en avril, Huguette VILGER, Adjointe, était membre du Conseil Municipal depuis 2008. Elle a œuvré pour notre Commune avec beaucoup d'humilité et nous nous rappellerons sa gentillesse et sa disponibilité.

Nous avons prévu une réunion publique d'information pour présenter ce qui va être réalisé concernant la circulation des véhicules. Nous avons fait quelques modifications utiles et apporté des compléments nécessaires. La réunion aura lieu fin septembre et vous en serez informé par une invitation déposée dans votre boîte-aux-lettres.

Bonnes vacances !

Hôtel de Ville

15 rue de la Mairie - 54290 BAYON



Horaires d'accueil du public :

- ▶ du lundi au vendredi : 8h30-12h et 14h-16h30
- ▶ le samedi : 9h-12h
- ▶ fermé les après-midis pendant les vacances scolaires

☎ 03 83 72 51 52 - Fax 03 83 72 50 20

Courriel : secretariat@mairie-bayon.fr

Site web : www.mairie-bayon.fr

L'Équipe Municipale



Maire : Jacques BAUDOIN

jacques.baudoin@mairie-bayon.fr



1^{er} Adjoint : Nicolas ANDRÉ

nicolas.andre@mairie-bayon.fr

Information et Communication
Gestion des salles et des équipements
Vie associative - Autorisation des manifestations



2^{ème} Adjointe : Martine BONNE

martine.bonne@mairie-bayon.fr

Affaires scolaires
Action sociale



3^{ème} Adjoint : Didier PERRIN

didier.perrin@mairie-bayon.fr

Prévention Sécurité
Fêtes et animations municipales



4^{ème} Adjoint : Alain RAVAILLER

alain.ravailler@mairie-bayon.fr

Tourisme - Camping - Étangs
Développement économique
Gestion du cimetière

Conseillers Municipaux :

Chantal BAILLY - Marie-Claire BERVARD

Stéphane BERVARD - Lydia FRANCOIS

Brigitte HENRY - Andrée NOIROT

Maria RICHARD - Daniel WELTZHEIMER



Extraits des délibérations du Conseil Municipal

par Nicolas ANDRÉ, Lucas MORAND

SÉANCE DU 19 MARS 2018

11 conseillers présents sur 14

Absents excusés : L. FRANCOIS, D. PERRIN (procuration à M. BONNE), H. VILLEGGER (procuration à J. BAUDOIN).

VOTE DES TAXES COMMUNALES 2018

Sur proposition de M. le Maire, le Conseil Municipal décide de ne pas augmenter les quatre taxes directes communales et de maintenir les taux de l'année 2017 :

Taxe d'habitation :	17,57 %
Foncier bâti :	10,91 %
Foncier non-bâti :	19,83 %
Cotisation foncière des entreprises :	20,01 %

Délibération adoptée à l'unanimité.

SÉANCE DU 9 AVRIL 2018

11 conseillers présents sur 13

Absents excusés : L. FRANCOIS (procuration à N. ANDRÉ), B. HENRY.

FIXATION DU PRIX DES MATÉRIELS PRÊTÉS PAR LA COMMUNE EN CAS DE PERTE OU DE CASSE

Vu la demande du comptable public, considérant le fait que la Commune prête des matériels et qu'il est nécessaire d'avoir une délibération fixant leur prix en cas de perte ou de casse, il est proposé de fixer des tarifs concernant différents matériels comme suit : banc de brasserie 50 € ; table de brasserie 100 € ; clé électronique : 45 €. Le Conseil Municipal accepte les prix proposés. Délibération adoptée à l'unanimité.

SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS

M. Nicolas ANDRÉ propose au Conseil Municipal d'attribuer une subvention aux associations ayant satisfait aux critères de présentation de leur dossier, après examen des demandes par le groupe de travail Vie associative. Le Conseil Municipal décide d'attribuer les subventions suivantes : AJCB (Judo) 1200 € ; Baïo Loisirs 100 € ; Club-Détente du Bayonnais 420 € ; Comité de Jumelage Bayon-Straelen 540 € ; La Communauté (fléchettes) 160 € ; Entente Sportive Bayon-Roville (football) 1720 € ; Gymnastique Volontaire Euron-Bien-Etre 480 € ; Gymnastique Volontaire Minisport 640 € ; Jeunes Sapeurs-Pompiers 160 € ; K-Danse et Gym-Tonic 1040 € ; Pétaque Club 100 € ; Saint-Martin Basket Bayon 560 € ; Souvenir Français du Bayonnais 120 € ; Tennis-Club 720 €. Le blason de la Com-

mune devra figurer sur tout support de communication des activités proposées par les associations bénéficiaires, à titre de partenaire. Délibération adoptée à l'unanimité, MM. RAVAILLER et WELTZHEIMER ne prenant pas part au vote en leur qualité de présidents d'association.

VOTE DU BUDGET PRIMITIF 2018

Le Conseil Municipal vote les propositions nouvelles du budget primitif de l'exercice 2018 :

Investissement	Dépenses	1 213 500,00 €
	Recettes	1 771 037,42 €
Fonctionnement	Dépenses	1 123 340,00 €
	Recettes	1 710 806,91 €

Délibération adoptée à l'unanimité.

SÉANCE DU 14 MAI 2018

11 conseillers présents sur 13

Absentes excusées : MC. BERVARD (procuration à S. BERVARD), M. RICHARD (procuration à M. BONNE).

ÉLECTION D'UN NOUVEL ADJOINT AU MAIRE

Considérant le décès de la 3^{ème} Adjointe au Maire, M. le Maire propose au Conseil Municipal de procéder à l'élection d'un nouvel Adjoint. Le Conseil Municipal convient que le nouvel Adjoint prendra rang à la suite des adjoints en fonction (1^{er} Adjoint : M. Nicolas ANDRÉ ; 2^{ème} Adjointe : Mme Martine BONNE ; 3^{ème} Adjoint : M. Didier PERRIN). M. Alain RAVAILLER ayant fait acte de candidature, il est procédé au premier tour de scrutin à bulletin secret. Nombre de bulletins trouvés dans l'urne : 13. Bulletin blanc : 1. A obtenu : M. Alain RAVAILLER, 12 voix. M. Alain RAVAILLER ayant obtenu la majorité absolue dès le premier tour de scrutin, il est proclamé 4^{ème} Adjoint au Maire.

MISE A JOUR DES DÉLÉGUÉS AU SYNDICAT INTERCOMMUNAL DES EAUX ET DE L'ASSAINISSEMENT (SIEA) BAYON-VIRECOURT

Considérant qu'il convient de désigner un nouveau délégué titulaire et trois nouveaux délégués suppléants au SIEA Bayon-Virecourt à la suite de plusieurs vacances, le Conseil Municipal procède au renouvellement de l'ensemble des délégués comme suit :

Délégués titulaires : M. Didier PERRIN, M. Alain RAVAILLER, M. Daniel WELTZHEIMER.

Délégués suppléants : M. Jacques BAUDOIN, Mme Martine BONNE, Mme Andrée NOIROT.

Élection à l'unanimité.



Repas animé à la Résidence Saint-Charles

par Didier PERRIN

Le samedi 9 juin, une délégation de l'équipe municipale s'est rendue à la Résidence Saint-Charles pour offrir un apéritif musical aux pensionnaires. Cette formule, mise en place en 2016, permet de réunir un maximum de résidents au restaurant et également de faire profiter ceux qui restent dans leur service : tous bénéficient d'un apéritif avant de prendre leur repas.



L'équipe d'animation de la Résidence ainsi que les bénévoles qui œuvrent tout au long de l'année auprès des résidents se sont investis pour offrir une décoration sur le thème « Bonbons et Gourmandises » d'une très grande qualité aux convives, qui ont su l'apprécier à sa juste valeur. La décoration est fabriquée par l'équipe animation et les résidents lors d'ateliers précédant cette journée.



Dès 11h30, on pouvait constater l'affluence des résidents aux abords de la salle de restaurant pour retrouver Benoît PRZYSBYLA, chargé de l'animation musicale tout au long du repas et, par intermèdes, entre les plats.

Nous avons noté une entrée remarquable de l'équipe d'animation vêtue de déguisements rappelant des friandises réputées.



Une fois l'apéritif pris, le repas concocté par les cuisiniers de la Résidence a été servi par les équipes de bénévoles, les élus et l'équipe de restauration. Les convives ont su apprécier la qualité des plats proposés.

Une horde de friandises s'est rendue au centre de la salle de restaurant pour accompagner en dansant la prestation de l'animateur, avant d'entamer une chenille menée d'une main de maître par un diable...

Encore un grand merci à tous les participants qui ont permis que cette journée soit un succès !

Bien évidemment, rendez-vous est déjà pris pour l'année prochaine.





Commémoration de la Victoire de 1945

par Didier PERRIN

L'association des ACPG-CATM a organisé le mardi 8 mai la traditionnelle cérémonie de Commémoration de la fin de la Seconde Guerre mondiale.

Les participants se sont tout d'abord rassemblés à la chapelle de la Résidence Saint-Charles pour un office religieux, avant de rejoindre la Nécropole nationale.



Lecture du message du Président de la fédération des ACPG-CATM par une collégienne, suivie de celle du message du Secrétaire d'État auprès du Ministre de la Défense, chargé des Anciens Combattants et de la Mémoire par M. le Maire, suivie du dépôt des gerbes de fleurs au pied du monument

par les représentants de la Commune, du Souvenir Français, des associations patriotiques, de la Gendarmerie Nationale et des Sapeurs-Pompiers, puis hommage aux Morts avant le chant de « La Marseillaise ».



Après le salut aux porte-drapeaux et Sapeurs-Pompiers, les participants ont été invités à partager le verre de l'amitié à la salle polyvalente.





Les nouvelles de l'école maternelle Françoise Dolto

par Martine BONNE, directrice, Élodie GERMAIN, professeur des écoles

Animation « Recyclage »

Le jeudi 5 avril, les deux classes ont profité de l'intervention de l'ambassadeur du tri de la Communauté de Communes. Christian GUZRANYI a expliqué aux élèves le devenir des déchets qu'on mettait dans les poubelles. Il a attiré leur attention sur le fait que, dans les poubelles, il y a des choses qui peuvent encore servir, ou alors qu'on pourrait utiliser pour fabriquer d'autres objets. Il ne faut donc pas les mettre à la poubelle, mais dans le sac de tri jaune ou dans des bornes de tri. Il a proposé des exercices de tri après avoir commenté avec les élèves le document sur le tri édité par la Communauté de Communes et destiné à la population.



Les élèves se sont montrés très intéressés par le recyclage, habitués à l'école d'utiliser des matériaux de récupération dans leurs activités de bricolage. Le travail sur les bouteilles en plastique a permis de fabriquer de beaux objets et de jolies décorations pour la fête des fleurs de l'école maternelle.

Journée à Tipipark

Cette année, pour leur sortie de fin d'année, les élèves de l'école sont allés découvrir les joies de l'acrobranche. Ils se sont essayés à des parcours acrobatiques en hauteur. Les plus téméraires ont évolué sur des parcours de plus en plus hauts tandis que d'autres apprenaient à maîtriser leurs pre-



mières craintes. A la fin de la journée, tous les enfants étaient très fiers d'avoir accompli de tels parcours. Les enfants ont déjeuné sur place avec un repas tiré du sac. La sortie a été intégralement payée par l'école : l'entrée 14,50 € par enfant et le transport 330 €.



A la ferme

Le 21 mai, la classe des grands et des moyens s'est déplacée au domicile de M. et Mme MANGIN pour approfondir ses connaissances en matière d'animaux de la ferme. Une vraie leçon de choses grandeur nature ! Les enfants ont pu caresser les animaux, les nourrir, les entendre, les voir évoluer dans leur milieu. Ainsi, poney, oies, canards, poules, poussins, cailles, moutons, tortue, poissons, cochon, lapins ont reçu successivement la visite un peu bruyante des élèves. Chacun a choisi son animal préféré, l'a dessiné au retour à l'école. Les enfants ont dégusté un goûter préparé par Mme MANGIN. L'école la remercie très sincèrement pour sa disponibilité et sa générosité. Le 22 mai, ce sont les plus petits élèves de l'école qui ont fait la visite, guidée cette fois par Lina l'enfant de la famille inscrite en petite section.





Les nouvelles de l'école élémentaire Françoise Dolto

par Véronique PERALTA, directrice

Sortie à Froville

Les élèves se sont rendus à Froville en avril pour découvrir un patrimoine très riche, tout près de chez eux. Ils ont démarré par une visite guidée du prieuré de Froville où M. TRIPONTIN a expliqué la différence entre architecture romane et gothique et a expliqué la vie des moines au Moyen-Âge. Le deuxième atelier, la taille de pierre avec la découverte des outils de taille et la réalisation d'une œuvre (l'initiale de leur prénom) puis la calligraphie avec l'initiation à la minuscule Caroline, la musique avec les rythmes, le son, le placement de la voix et enfin un atelier modelage avec la réalisation d'un blason en argile. Les élèves sont repartis ravis de ce séjour si près et en même temps si loin dans le temps !



Paysage et partage

Les élèves de CM1-CM2 ont participé à un grand projet « paysage en partage », en partenariat avec la Région Grand Est et le ministère de l'agriculture, qui s'est décliné en trois parties. La première partie, avec la rencontre d'un agriculteur du secteur. Les élèves ont travaillé sur l'impact de l'homme sur le paysage et sur la façon dont il le transforme. La deuxième partie a été consacrée à la découverte d'un espace naturel sensible au bord de la Moselle. Les élèves se sont penchés sur l'impact du temps, des saisons sur le paysage. Ils ont également abordé le rôle de l'homme dans la préservation du site. La troisième partie s'est terminée par un séjour classe découverte à la colline de Sion.

Les élèves ont découvert le site à travers son histoire, sa géographie, ses espaces naturels, sa faune et sa flore. Ils ont vraiment apprécié l'intervention sur le Rhinolophe et la Pipistrelle, petites chauves-souris omniprésentes en



Lorraine. Ils ont pu les observer en soirée sur le site. Les élèves ont particulièrement apprécié ce séjour qui fut riche en connaissances, en partages et en souvenirs !

Cycle vélo

Les élèves de la classe de CM1-CM2 ont démarré un cycle vélo. Après des ateliers dans la cour de récré, une sortie en ville, ils partiront en randonnée.



Concert de rock

Les élèves de l'école ont assisté à un concert de rock pour les enfants, du groupe : « Epikoi Enkor » le mardi 29 mai au Centre culturel Henri Gaudel. Ce concert était offert par l'association Dorémi et a ravi tous les élèves de l'école du CP au CM2.



Musée de la Préhistoire

Les élèves des classes de CM1 et de CM1-CM2 se sont rendus à Darney au musée de la Préhistoire. Ils ont pu participer à 4 ateliers comme le tissage, un son et lumière retraçant l'évolution de l'Homme du Néolithique au Paléolithique, le laboratoire de l'archéologie et un atelier sur l'émergence de l'Homme.





Les nouvelles de l'école privée de la Providence

par Christine KIRCH, chef d'établissement, Hélène ANDRÉ, Lucie JEAN-LOUIS, professeurs des écoles

Jardinage

Jardinage pour les GS-CP en lien avec le projet éco-école sur la Solidarité.

Papy Michel, papy Jean-Jacques et mamie Odile sont venus nous aider à réaliser nos bacs et faire des plantations dans le jardin !

Ça pousse !



Le Vaisseau de Strasbourg

Les élèves de maternelle petite, moyenne et grande section sont partis en voyage de fin d'année « Au Vaisseau » à Strasbourg le 31 mai.



Les abeilles n'ont plus de secret pour les CE2

L'abeille est un insecte qui est doté de capacités exceptionnelles. Voilà ce qu'est venue apprendre Mme LEMOINE, mamie de Ambre FRANCOIS.



Après une magnifique floraison des acacias ce printemps, Mme LEMOINE nous invite à voir l'extraction du miel. Mardi 29 mai : direction la miellerie à Virecourt. Les élèves ont dégusté du miel et sont repartis avec un petit pot.





Les Nouvelles Activités Périscolaires c'est fini !

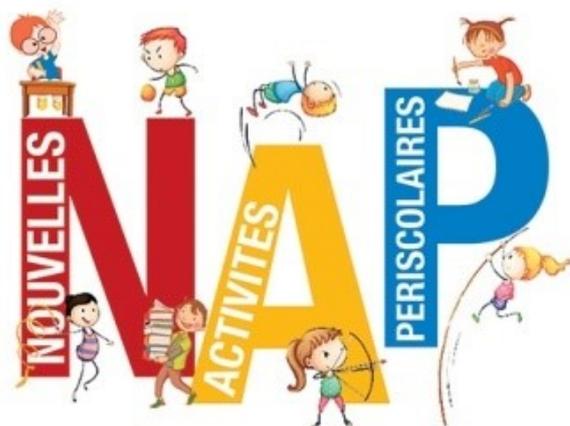
par Martine BONNE

Les conseils d'école se sont prononcés en janvier pour modifier l'organisation du temps scolaire à la rentrée. La journée d'école durera à nouveau 6 heures (8h30-12h et 13h30-16h) et il n'y aura plus classe le mercredi.

Cette modification entraîne la suppression du fonds de soutien alloué par l'État à la Commune depuis 2015. Pour obtenir ce fonds de soutien, la Commune avait dû s'engager dans un projet éducatif de territoire validé par le ministère de l'Éducation nationale et le ministère de la Cohésion sociale.

Le programme annuel était établi par la Commune en concertation avec le groupe de travail « NAP » de la commission éducative. Le taux d'encadrement permettait un enseignement de qualité et dans de bonnes conditions (1 adulte pour 8 à 12 élèves). Le tarif unique (1,36 € par séance de 70 minutes à raison de 2 séances par semaine) a permis à tous d'avoir accès à ces enseignements qui souvent constituent une dépense conséquente pour les budgets des familles.

Nous avons financé différentes interventions dans des spécialités aussi variées que théâtre, musique (chant, percussions, présentation d'instruments d'orchestre), hip hop, danse classique, éveil scientifique, échecs, arts du cirque, jeux de société, sports variés. Deux intervenantes se sont engagées bénévolement



dans les activités de théâtre ; nous les remercions très sincèrement pour leur action auprès des enfants.

Ces NAP ont permis à ceux qui les ont fréquentées de s'intéresser à différentes activités, de s'épanouir dans des activités autres que scolaires, de s'ouvrir au monde et peut-être d'exceller dans certains domaines. Il est possible que certains s'en souviennent lorsqu'ils auront grandi...



Aide à Domicile en Milieu Rural (ADMR)

par Jacqueline LEGRET, présidente de l'ADMR Euron-Moselle

L'ADMR Euron-Moselle vous propose plusieurs services d'aide à la personne mais aussi de la livraison de repas, d'accompagnement transport, d'accompagnement en promenade et en rendez-vous.

Nous proposons aussi de l'aide au petit bricolage et au jardinage.

L'équipe de bénévoles et l'assistante de proximité sont à votre écoute. Nous ferons au mieux pour répondre à vos besoins.



Contact : 03 83 72 58 01

admr.euronmoselle@fedes4.admr.org



La mission de solidarité du CCAS

par Martine BONNE

Le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) poursuit sa mission de solidarité auprès des personnes en difficultés de notre Commune. Il continue son action selon deux axes : apporter de l'aide aux personnes les plus défavorisées et apporter des aides dont le montant varie en fonction des revenus.

Le CCAS attribue des aides pour la jeunesse et pour les personnes âgées selon des critères sociaux définis par le quotient familial. Celui-ci tient compte des revenus et du nombre de personnes de la famille (enfants et adultes).

Aides pour les jeunes de moins de 20 ans :

- Ticket-jeune : participation financière à l'inscription à une activité associative pour les Bayonnais de moins de 20 ans.
- Bon vacances : participation financière à l'inscription à un centre de vacances dans la limite de 25 jours annuels pour les Bayonnais de moins de 20 ans.

	252≤QF	253≤QF≤286	287≤QF≤414	415≤QF≤513	514≤QF≤600
Ticket-jeune (euros)	40	35	30	25	20
Bon-vacances (euros / jour 25 jours par an)	10	9	8	7	6

Bon de Noël à partir de 70 ans

Bon d'achat auprès des commerçants de Bayon délivré en décembre pour les Bayonnais de 70 ans et plus.

	600≤QF	601≤QF≤900	901≤QF≤1200	QF≥1201
Bon de Noël	50	40	30	0

Si votre quotient familial vous permet de solliciter des aides du CCAS, vous devez adresser une demande au CCAS sous pli fermé avec : bulletin de demande d'aide au CCAS dûment rempli, copie de votre avis d'imposition, et copie du relevé des prestations de la caisse d'allocations familiales dans le cas des aides pour la jeunesse).

Pour calculer votre quotient familial, suivez le mode de calcul défini dans l'encadré et reportez-vous aux tableaux des aides. Si vous rencontrez des difficultés pour ce calcul, contactez le secrétariat de la mairie pour prendre rendez-vous auprès d'un membre du CCAS.

Le CCAS approuve et soutient le travail des associations caritatives qui oeuvrent sur le village en leur allouant une subvention pour 2018 : Secours catholique (1800 €), Les restos du cœur (1800 €) ; Aide à Domicile en Milieu Rural (ADMR) : le CCAS apprécie le travail d'aide aux personnes et alloue une subvention de 500 € sous condition d'un projet concret.

Le quotient familial (QF) est obtenu en divisant le revenu mensuel de la famille par le nombre de personnes de la famille. Le revenu mensuel de la famille s'obtient en ajoutant le montant mensuel imposable au montant des prestations de la CAF (hors allocation de rentrée). Le montant imposable se trouve sur l'avis d'imposition.

exemple :

famille 2 adultes 2 enfants

revenu imposable : 20000 €

montant mensuel imposable : 20000/12 = 1666 €

Prestation CAF 250 €

Quotient familial = (1666+250)/4 = 479

Le CCAS participe au repas convivial des seniors à hauteur de 20 € par participant.

Le CCAS attribue des secours d'urgence aux personnes en difficultés résidant sur la commune depuis au moins 6 mois. Pour solliciter cette aide, il est nécessaire de prendre contact avec l'assistante sociale de secteur (03 83 75 80 75) qui présente la demande au CCAS après examen du dossier.

En 2017, 32 personnes ont bénéficié d'un bon de Noël, 6 personnes ont sollicité un ticket-jeune, et 9 enfants ont bénéficié de bons-vacances (petites vacances et/ou vacances d'été) ; 3 dossiers de demandes d'aide d'urgence ont été examinés.



Comité de Jumelage Bayon-Straelen

par Laurence VILLEGER, présidente de l'association

Le traditionnel échange de l'Ascension, organisé par le Comité de Jumelage Bayon-Straelen a connu un nouveau grand succès : ce sont 54 collégiens qui ont fait le voyage vers Straelen. Ils étaient accompagnés par la présidente, Laurence VILLEGER et 8 membres du comité.

Partis le jeudi 10 mai, le groupe a été accueilli au lycée par la directrice, Mme HOSSBACH, la présidente du comité allemand, Mme TAXEN, les membres du comité des « Amis de Bayon » et toutes les familles qui les hébergeaient. Tous les enfants des deux pays se sont retrouvés pour une soirée au nouveau café de la jeunesse le « Just » ; pendant que certains profitaient des divers jeux proposés à l'intérieur ou dans le parc, d'autres jouaient de la musique : piano autour de boissons offertes par nos hôtes.

Le vendredi, direction Duisburg pour suivre le programme préparé par le comité allemand. Tout d'abord le Musée de la Navigation installé dans une ancienne piscine et qui retrace l'histoire des transports fluviaux, depuis la simple pirogue jusqu'aux navires des temps modernes représentés par une multitude de maquettes. Après un pique-nique au bord du Rhin, direction un site sidérurgique à ciel ouvert : le Landschaftspark, le symbole de la métamorphose d'une structure industrielle des hauts-fourneaux et des houillères en un espace public. Les enfants ont pu découvrir ce qu'était l'industrie et le travail des ouvriers de la Ruhr, apprécier le point de vue du haut des 70 mètres d'un des hauts-fourneaux. Ils ont aussi été très surpris par l'ancien gazomètre transformé en bassin artificiel d'entraînement pour plongeurs, le plus grand d'Europe, où même un avion y a été immergé. Une salle de spectacle extérieure avec toit couvrant et un parc aventure complétaient la visite. Après un goûter, les enfants ont profité des différentes aires de jeux du parc. Le vendredi soir et le samedi étaient libres dans les familles et cha-

cun suivait le programme concocté par leurs nouveaux amis : centre d'attractions, visites des villes voisines, activités sportives et autres réjouissances.

Quant aux membres des 2 comités, ils se sont retrouvés pour une visite de la ville (marché aux fleurs, serres, Centre des Archives) et le soir tous étaient invités au restaurant « Zum Paradies » en présence de M. LINNSEN, Maire de Straelen, Mme Monika LEMMEN, 1^{ère} Adjointe, M. BONS, 2^{ème} Adjoint, ainsi que M. Josef GASTENS, président d'honneur du comité allemand et citoyen d'honneur de Bayon.

Après les discours de bienvenue du Maire et des deux présidentes, l'échange de cadeaux commémorant les 55 ans du jumelage, Laurence VILLEGER a remis, de la part de M. BAUDOIN, Maire de Bayon, une invitation aux élus de Straelen et aux dirigeants du Jumelage pour un week-end d'échanges à Bayon du 6 au 8 octobre 2018. A cette occasion, un panneau sera inauguré devant la nouvelle mairie de Bayon : « Straelen 434 km » (le même se trouve devant la mairie de Straelen mais avec le nom de notre village).

Le dimanche, avant le départ, les enfants ont inauguré l'exposition préparée par Joachim BEVER, pour le 55^{ème} anniversaire du jumelage ; composée de 5 panneaux, elle retrace tout l'historique depuis la signature avec de nombreuses photos des différents échanges tant municipaux, sportifs, scolaires et culturels sur ces années ainsi que des personnes qui ont œuvré à la bonne organisation de notre jumelage, elle montre aussi l'importance d'entretenir et de défendre ces échanges afin que le jumelage persiste.

Après la photo de groupe devant la mairie, les promesses de correspondances et évidemment de se revoir l'année prochaine à l'Ascension du 30 mai au 2 juin 2019 à Bayon, ce fut le départ du bus. A l'arrivée, une dernière surprise attendait les enfants : un pot de fleurs offert par le comité allemand, car le 13 mai est la fête des mères en Allemagne.



Retrouvez toutes les photos de cet échange sur notre site web : www.mairie-bayon.fr



Une foire de printemps ensoleillée

par Nicolas ANDRÉ

La traditionnelle Foire de Printemps organisée par le Comité des fêtes en collaboration avec la Commune de Bayon s'est déroulée selon la tradition le 1^{er} dimanche après Pâques.

Près de 80 exposants ont pris possession de leur emplacement dès l'aube pour présenter sous un soleil radieux leurs produits aux visiteurs et acheteurs du jour.

L'inauguration s'est déroulée à proximité de la fête foraine, et s'est poursuivie tout au long de la grande rue jusqu'à la Poste, au son du groupe Blue Dixie Band et de ses airs de jazz New Orléans.



Une verre de l'amitié offert par la Commune au stand du Comité des fêtes a ravi les participants, déjà très nombreux en matinée.

Inauguration officielle



Les parents d'élèves de l'école de la Providence

par Sabrina GEGOUT, présidente de l'association

Le 25 mars, l'Association des parents d'élèves de l'école (APEL) de la Providence a accueilli au Centre Henri Gaudel les amateurs de loto lors de son loto annuel.

Il a, cette année encore, remporté un vif succès grâce aux beaux et nombreux lots qui étaient à gagner.

Nous tenons donc à remercier toutes les entreprises, commerçants et artisans qui nous ont offerts des lots ou apporté leur aide financière par un don, mais également tous ceux qui sont venus passer un après-midi convivial tout en jouant, et peut-être même en gagnant !



Au nom de tous les enfants, nous vous disons un dernier grand merci pour votre aide et votre générosité.



Jeunesse et Territoire propose différentes activités pour tous les âges en juillet :

Deux accueils de loisirs du 9 au 27 juillet à **Saint-Rémy-aux-Bois** pour les 3-6 ans et à **Froville** pour les 7-12 ans.

Un accueil Multi Loisirs au Hall des sports à Bayon du 9 au 20 juillet pour les 10-16 ans.

Pour ces trois séjours, les inscriptions s'effectuent à la semaine. Tarifs entre 42 € et 86 € selon les conditions de ressources des familles.

Un camp itinérant cirque du 20 au 29 juillet pour les 8-16 ans. Itinérance oblige, nous irons parcourir les villages de notre territoire ! Tarifs pour les habitants de la CC3M : 285 € (ou 325 € pour les extérieurs). Aides supplémentaires de la CAF selon les ressources.

Tous ces séjours sont encadrés par des personnes diplômées ou en formation. Il reste encore des places. Liste des pièces à fournir : fiche d'inscription, attestation CAF des aides aux vacances, assurance extra-scolaire, bons d'aides communales, chèque de

L'été sur le territoire

par Charlotte CUNAT, animatrice Jeunesse et Territoire

règlement et fiche sanitaire. Chèque vacances acceptés, possibilité de régler en plusieurs fois.

Cette année, et pour la seconde fois, il y aura un grand rassemblement inter-centres à Haussonville. Rassemblement qui sera sous la forme d'un festival pour les enfants : le Festival des Mar'Mots. Les centres de loisirs de Saint-Rémy-aux-Bois et Froville y participeront. Entre contes, musiques, expressions artistiques, balades... il y en aura pour tous les âges et pour tous les goûts.



N'hésitez pas à contacter Charlotte, l'animatrice Jeunesse et Territoire pour avoir tous les renseignements nécessaires : 03 83 72 80 56

charlotte.cunat@foyersruraux54.org

En Mairie de Bayon, vous trouverez le tract spécifique aux différents séjours.



Et les mirabelliers refleurirent...

par Alain RAVAILLER, président du Comité du Souvenir Français du Bayonnais

Dans le cadre des cérémonies commémoratives de la bataille de Rozelieures (24-25 août 1914), première victoire française de la Grande Guerre, les comités du Souvenir Français du Bayonnais et de Gerbéviller-Blainville-sur-l'Eau ont invité la Compagnie Scarabande, composée d'une quinzaine de comédiens amateurs originaires de l'Isère, à venir présenter à Bayon, Gerbéviller et Rozelieures la **pièce de théâtre « Et les mirabelliers refleurirent... »**.

Écrite par Jean-Claude LAURENCIN, petit-fils d'un soldat du 222^{ème} régiment d'infanterie de réserve tué le 30 août 1914 à Gerbéviller, cette pièce évoque, à travers l'histoire de personnages originaires du Dauphiné et de Lorraine, vivant les premières semaines de la guerre 14-18 en tant que combattants, civils, soignants...

Dans une première partie seront mis en scène la mobilisation des hommes dans un village du Dauphiné, leur départ pour la guerre et les dramatiques combats de Gerbéviller et de Rozelieures.

Dans une seconde partie, à travers l'histoire de soldats et de civils, seront évoqués des événements de la guerre au front et à l'arrière, dans le Dauphiné et en Lorraine, jusqu'à l'armistice du 11 novembre 1918.



A Bayon, la représentation aura lieu :

Vendredi 24 août à 20h
Centre Culturel Henri Gaudel

Nous vous invitons à venir nombreux. **Entrée libre.**



Du nouveau pour la rentrée à l'école de Musique

par Rachel GUSTIN, secrétaire de l'association

L'année musicale se termine. Elle a été encore une fois bien remplie avec plusieurs représentations à Bayon et ses environs : concert de Noël à Froville, « Rock the Saintois » à Ceintrey en février, soirée « Zik'à Bayon » en avril, participation au « Village à Bascule » en mai, fête de la musique à Bayon et représentation à l'OHS à Flavigny en juin...

Mais l'école de musique c'est aussi des sorties et activités organisées par les professeurs dans le but de faire découvrir aux élèves tous les aspects du domaine de la musique et du spectacle. Plusieurs ont ainsi eu la chance d'enregistrer quelques morceaux au studio d'enregistrement professionnel « Les studios de la Forge » à Dombasle. D'autres se sont rendus à un concert chez « Paulette » et ont pu rencontrer Chris SLADE, batteur d'AC/DC. Professeurs et bénévoles ont tous beaucoup travaillé pour que l'année musicale soit riche en événements.



Pour la rentrée prochaine, toute l'équipe étudie d'ores et déjà à réévaluer les tarifs en vue d'une baisse éventuelle. Ceci dans l'optique de permettre à un maximum d'enfants et d'adultes de s'initier ou se perfectionner à la musique. Dans le même but, des formules supplémentaires vont être proposées. Ainsi, des cours à deux élèves en guitare vont voir le jour, ce qui permettrait de diviser le coût annuel par

deux. En percussions, suite au succès des Nouvelles Activités Pédagogiques assurées par Pierre SCHAFFNER, professeur de batterie et percussions, nous devrions proposer un cours de 45 minutes (sous réserve d'un nombre suffisant d'inscriptions).

Par ailleurs, plusieurs aides financières seront possibles : aide CAF et aide CCAS-Bayon. Pour cela, n'hésitez pas à vous renseigner à votre Caisse d'allocations familiales et à la mairie de Bayon qui vous indiquera la marche à suivre pour en bénéficier.

Enfin, un nouveau professeur de piano, Daniel-Tony MARQUES BARREIRO, arrivé en février, assurera les cours de piano et synthétiseur (du classique à la pop en passant par tout autre genre) mais aussi d'accordéon, nouveauté de l'année 2018-2019. Il a appris à jouer du piano et synthétiseur avec un professeur particulier en Touraine durant son enfance et est également accordéoniste. Daniel-Tony a été formé à la Music Academy International (MAI) à Nancy en 2016-2017 en classe de « Composition de Musique de Film » et en est sorti Major de la promotion. Il exerce donc également une activité de composition de Musique à l'Image (composition pour courts-métrages, longs-métrages, documentaires, films institutionnels, jeux-vidéo...). Ce deuxième métier de compositeur lui permet d'avoir des connaissances larges en termes de styles musicaux. Il a récemment présenté son activité dans une classe de l'école primaire Dolto. Son site web : www.tony-daniel.com

N'hésitez pas à nous retrouver au forum des associations le samedi 1^{er} septembre. **Les inscriptions aux différents cours auront lieu le mercredi 5 septembre à partir de 18h à la salle polyvalente.**

Renseignements : Michel LHOMME - 06 16 25 12 61
ecolemusique.bayonnais@gmail.com

Retrouvez toute l'activité de l'école jour après jour sur notre page Facebook.





Les dix ans de l'orgue Kern

par Michel CLAIRE, président des Amis des Orgues et du Patrimoine de l'église Saint-Martin de Bayon

L'inauguration du grand instrument symphonique de notre commune a eu lieu le 12 octobre 2008. Voici donc bientôt dix ans qu'il n'en finit pas de révéler toutes ses facettes aux mélomanes qui viennent parfois de loin pour l'entendre. Une bonne trentaine de concerts avec orgue seul ou orgue + autres instruments (trompette, hautbois, basson, saxophone ou même orchestre) ont pu être programmés malgré une fermeture de plus de trois ans pendant les travaux de confortement du clocher. Pour fêter cet événement, les Amis des Orgues ont programmé trois concerts.

Le premier a eu lieu le 3 juin dernier avec des poésies d'Irène Génin-Moine retraçant le parcours de « Marie » de sa naissance à sa mort, mais surtout remettant dans la vie actuelle cette Marie d'aujourd'hui avec son espérance, sa confiance, ses joies, ses peurs, ses souffrances. Une Marie de la Bible, mère de Jésus, pas si éloignée de la femme actuelle qui connaît aussi toutes ces phases de la vie terrestre. Chaque étape était illustrée par une pièce d'orgue jouée par Gérard Hoffalt.

Le deuxième concert d'anniversaire sera donné le **dimanche 16 septembre prochain à 17h** par Loïc Mallié qui est titulaire du grand orgue de Saint Pothin à Lyon après avoir été co-titulaire du grand orgue de Saint-Pierre de Neuilly pendant quinze ans. Il a étudié l'orgue au Conservatoire de Paris

dans les classes des plus grands maîtres, en particulier Olivier Messiaen et il y obtient successivement : Un Premier Prix d'Harmonie (1974) - Un Premier Prix de Contrepoint et un Premier Prix de Fugue (1975) - Un Premier Prix d'Improvisation (1978) - Un Premier Prix d'Orgue (1979). Nul doute qu'il saura nous faire découvrir de nouvelles perspectives de notre orgue à travers des improvisations autour d'oeuvres de Bach ou sur un thème proposé par le public.

En point d'orgue, si j'ose dire, de cette série de concerts anniversaire, le 14 octobre nous recevrons l'ensemble Leszczinski qui donnera le Jubilate Deo de Dan Forest, compositeur américain dont nous avons déjà pu entendre le Requiem for the living à l'occasion de la réouverture de l'église après travaux le 3 mai 2015 (photo). Ce Jubilate Deo est une oeuvre lumineuse avec ensemble instrumental qui se compose de 7 mouvements distincts ; chacun de ces mouvements est chanté dans une langue différente, et est écrit dans le style musical caractérisant le peuple représenté. Vous pourrez ainsi entendre un mouvement en chinois, un autre en zoulou, ou encore un mouvement mélangeant arabe et hébreux, unissant dans la musique des peuples dans la tourmente.

Si les deux premiers concerts sont à libre participation, le *Jubilate Deo* aura une entrée modique à 10€ pour couvrir une partie des frais très importants de ce concert sans subventions à ce jour.



Ensemble Leszczinski



La victoire pour Bayon

par Yann RUBERT, capitaine de l'équipe seniors garçons

Dimanche 27 mai, les handballeurs de l'équipe seniors avaient donné rendez-vous à leurs supporters afin d'assister à la finale de Coupe Départementale qui opposait le club de Bayon au club de Varangéville. C'est une délégation d'une soixantaine de personnes qui s'est déplacée à Tomblaine, pour encourager leur équipe et la porter vers la victoire.

Après un échauffement placé sous le signe du soutien à l'Association France Parkinson (les Bayonnais arborant un maillot de l'association), le coup de sifflet fut donné. Et les supporters bayonnais, qui espéraient une bonne entame de match de la part de leurs chouchous, furent servis. En effet, après 15 minutes de jeu, les Bayonnais avaient pris le score et menaient 8 à 4. Ils continuèrent sur leur lancée et rejoignirent les vestiaires avec un score à la pause de 13 à 7 en leur faveur.

Les supporters voyaient déjà la coupe prendre le chemin de Bayon et donnaient de la voix. Ils souhaitaient ardemment que leur équipe maintienne le rythme en deuxième période et que les joueurs ne soient pas repris par le stress et la pression du match. La seconde mi-temps commença et les joueurs bayonnais continuèrent leur marche en avant, et parvinrent même à creuser l'écart.

Enfin, le coup de sifflet final retentit, clôturant la ren-

contre sur le score de 30 à 18 pour Bayon. Moment de libération pour les supporters et pour toute l'équipe qui allait pouvoir soulever la coupe J. Rousseau. Cet instant vient récompenser, bien sûr, tout le travail et les sacrifices réalisés par les joueurs au cours de la saison mais aussi tout le travail réalisé depuis de nombreuses années au sein de l'ASCB Handball puisqu'une grande partie des joueurs portaient depuis longtemps les couleurs du club.

Cette réussite vient couronner une saison réussie pour le club. En effet, tous les handballeurs engagés dans leurs championnats respectifs ont porté fièrement les couleurs de Bayon et ont donné le meilleur d'eux-mêmes. En plus de la réussite des seniors masculins s'est particulièrement distinguée l'équipe féminine des moins de 13 ans qui est allée jusqu'en demi-finale de la Coupe Départementale.

Vient maintenant l'heure des préparatifs pour la saison prochaine et le club est évidemment à la recherche de nouveaux licenciés pour gonfler les rangs de ses équipes. C'est aussi l'occasion de lancer un appel à toutes les personnes qui souhaiteraient s'engager aux côtés du club, aussi bien joueurs, joueuses, bénévoles que partenaires.

Contact : 06 80 76 74 29

recrutementhandbayon@gmail.com





Qualifié pour les championnats d'Europe

par Yoann CHODOT, président de l'Association du Judo-Club du Bayonnais (AJCB)

Voilà maintenant quatre ans que les judokas de l'AJCB, issus de l'OHS de Flavigny-sur-Moselle, prennent part aux championnats de France FFSA (*).

Cette année encore, fidèles à la tradition, ils étaient seize à participer à cette aventure.

Après avoir réussi leur qualification aux « Lorraine » début février à Thionville. Ils sont donc partis à Aurillac, encadrés par toute une équipe, pour défier les autres judokas français. Au cours d'un week-end où ils ont donné le meilleur d'eux-mêmes, et confrontés à un niveau qui s'élève d'année en année, ils peuvent être fiers de leurs résultats. En effet, ils reviennent avec huit médailles, du bronze pour Sween COUROUX, de l'argent et le titre de vice-champion de France pour Marie ANCEL, Mandy OWERIDU, Julie BEDEL, Ivan GOEURY et Ryan MARTHELY et enfin de l'or et le titre de champion de France pour Melody NOVARINO et Jason BEAUTOUR.

Et, pour Jason, un bonheur n'arrivant jamais seul, il est qualifié pour les championnats d'Europe INAS (fédération internationale du sport adapté) qui se dérouleront cet été à Londres.

Ces magnifiques résultats sont les fruits d'un travail sérieux et acharné et d'une collaboration fructueuse entre l'OHS et le club de Bayon. Et cela donne encore plus de motivation pour rééditer l'exploit l'année prochaine et pourquoi pas voir le nombre de qualifié aux « Europe » augmenté.

Félicitations à tous ces judokas qui portent fièrement les couleurs de Bayon au plus haut niveau et qui entraînent dans leur sillage tous les judokas du club !

(*) Fédération Française du Sport Adapté.



Une page se tourne à l'association de natation

par Céline LAYMARIE, trésorière de l'association

L'Association de Natation du Bayonnais (ANB) cessera son activité à la fin de cette saison sportive. Le bureau a souhaité passer la main et personne ne prend la suite.

Une page se tourne. Nous remercions les parents qui nous ont fait confiance, ceux qui ont donné de leur

temps pour l'accompagnement et les enfants, toujours très assidus les mardis.

Nous remercions également la Mairie de Bayon pour son concours précieux tant par les subventions allouées chaque année que par le prêt de salle lors des assemblées générales ou des remises de médailles.

Bonne continuation à tous !



Une page se tourne effectivement et nous ne saurions publier cet article sans prendre le temps de remercier les dirigeants de cette association sportive, mais aussi tous ceux qui les ont précédés au sein de la section natation de l'ASCB. Je ne doute pas que les enfants conserveront en plus de leur médaille un très bon souvenir de leurs années « piscine » avec leurs accompagnateurs.

N. André.



Tennis-Club

par Michèle SIMONIN, présidente de l'association

Les deux clubs de Bayon et Gerbéviller ont organisé un tournoi amical pour les enfants des deux écoles de tennis le samedi 14 avril. Grand soleil sur les courts de Gerbéviller pour les 24 filles et garçons de 9 à 14 ans, qui se sont affrontés sous le regard attentif des dirigeants respectifs. Le tournoi a été proposé sous forme de plateaux « Galaxie » correspondant aux niveaux des enfants inscrits ; ils ont été bien occupés durant 3 heures : à tour de rôle joueurs, arbitres ou ramasseurs. Quant au public venu nombreux, composé naturellement des parents, il a été conquis par les progrès et l'enthousiasme des participants.



Qui dit tournoi, dit résultats, les filles de Bayon ont gagné leurs rencontres : Florine pour les 9 ans, Clara pour les 10-11 ans et Marie-Lou pour les ados ; l'inverse chez les garçons avec les victoires des Gerbévillois : Béranger chez les 9-10 ans et Marcellin chez les ados. L'après-midi s'est terminé par un goûter bien mérité offert par les deux clubs et la remise des récompenses. Vu le succès de l'animation, les deux présidentes ont déjà décidé d'une nouvelle rencontre sur les courts de Bayon. Quant aux juniors des deux villages, ils se sont rencontrés le 16 juin dans le cadre du championnat été - division élite - du comité départemental et ce sont les Bayonnais, Titouan, Loïc et Noam qui ont gagné les 3 matches.

Temps bien incertain le samedi 9 juin pour la Fête du tennis organisée par la Fédération Française de Tennis, à laquelle le

club participait pour la 4^{ème} année, et malheureusement l'activité a été interrompue par la pluie. Les quelques enfants présents ont profité d'une distribution de lots offerts par la fédération.

Pour jouer sur les courts de Bayon, il faut être adhérent au Tennis-Club de Bayon. A noter que le club propose un tarif « Été » avec licence : 35 € pour les adultes et 25 € pour les enfants et adolescents jusqu'à 18 ans.

Retrait des licences, des badges de réservations et des cartes d'accès ainsi que les locations des courts extérieurs les après-midi et le dimanche matin (merci d'éviter les jours de fêtes) auprès de la fleuriste « Fleurs et Loisirs » : 8 rue de la Mairie.

La fiche de pré-inscription pour la saison 2018/2019 à l'école de tennis est déjà prête et disponible chez Michèle SIMONIN :
03 83 72 57 34 - 06 71 68 57 73
tcbgestion@gmail.com





Petites informations

par Nicolas ANDRÉ

Nouveau visage en Mairie

Mme Aurélie AUDIBERT a rejoint début juin le service administratif de la Mairie. Elle est plus particulièrement chargée de l'accueil du public, du service à la population, de l'État-Civil et de l'urbanisme.

Ville étoilée

Le Conseil d'Administration de l'Association Nationale pour la Protection du Ciel et de l'Environnement Nocturnes (ANPCEN) a adressé à la Commune ses sincères remerciements pour sa participation à l'édition 2017 du concours national « Villes et Villages Étoilés » dédié à la qualité de l'environnement nocturne. Grâce à la notation obtenue du fait de la poursuite de ses efforts, la Commune remporte une étoile à ce concours. Cette labellisation est valable pendant quatre ans.

Championnat de France d'équitation

La Fédération Française d'Équitation (FFE) nous informe qu'un cavalier de notre Commune a brillamment participé au Championnat de France d'équitation. Amandine CHERY, inscrite au centre équestre EKIT, a obtenu la médaille de bronze dans la discipline du Horse Ball Championnat de France Club 4.

Donneurs de Sang de Bayon et environs

Voici la date de la prochaine collecte de sang à la Résidence Saint-Charles de 16h à 19h30 :

▶ Mercredi 18 juillet

Fête foraine - Du 31 août au 4 septembre

Place du Château

Vie associative - GV Euron Bien-Etre

Mme Laure FAIVRE est la nouvelle présidente de l'association Gymnastique Volontaire (GV) Euron-Bien-Etre.

Contact : 06 77 37 54 69

euronbienetre@gmail.com

Bibliothèque intercommunale Marie Marvingt

Mardi de 13h à 17h

Mercredi de 9h à 12h et de 14h à 17h

Vendredi de 14h à 17h

Samedi de 9h à 12h

Contact : 03 83 72 81 30

sabrina.marchal@cc3m.fr



Horaires spéciaux du 9 juillet au 1^{er} septembre :

Lundi de 13h à 16h

Mardi de 13h à 17h

Mercredi de 9h à 12h et de 14h à 17h

Vendredi de 14h à 17h

Ouverture de la Déchetterie intercommunale

▶ du 1^{er} avril au 30 septembre :

du mardi au vendredi de 14h à 18h30

le samedi de 9h à 12h et de 14h à 17h

▶ du 1^{er} octobre au 31 mars :

du mardi au vendredi de 14h à 16h30

le samedi de 9h à 12h et de 14h à 17h



Extraits du registre de l'État-Civil

par Aurélie AUDIBERT

Naissances

BRAAS Noémie	12/03/2018
THIENNEMLÉNT Eléna	14/03/2018
MARQUIS Giulia	19/04/2018
GUENIFFEY Théa	30/05/2018

Pactes Civils de Solidarité (PACS)

VILLEMIN Virginie et MASSON Jérémy-Jean 08/06/2018

Mariages

INAK Stéphanie et MANGIN David	19/05/2018
CHARLIER Laëtitia et BRULEFER Rémy	09/06/2018
BECKER Sophie et LANGLOIS Nicolas	23/06/2018

Décès

CHOFFEL André	05/04/2018
VILLEGIER-NICOLLE Huguette	05/04/2018
MODESTO Giuseppe	06/04/2018
PARACHINI Elvira	09/04/2018
HAENSLER Lucienne	01/05/2018
LAURENT Georges	13/05/2018
MONTMASSON Léon	13/05/2018
LIGOT Simone	16/05/2018
LE ROUVILLOIS Thérèse	23/05/2018
VALENTIN André	01/06/2018
QUENTIN Suzanne	06/06/2018
GRABOWSKI Gisela	06/06/2018
LECOMTE Roberte	11/06/2018
CLAUDON Antoinette	12/06/2018
FRANCOIS Eliane	19/06/2018

RUE de la Mairie

Dénomination de voirie

par Alain RAVAILLER

Comme annoncé dans de précédentes éditions de votre bulletin municipal « Bayon Infos », l'Hôtel de Ville sera transféré avant la fin de l'année 2018 (si les travaux d'aménagement ne prennent pas de retard), dans la maison qui abrite La Poste et que la Commune a acquise.

Il deviendra alors incongru de continuer à appeler « Rue de la Mairie » la rue où demain la Mairie ne sera plus. C'est pourquoi nous vous proposons de lui trouver un futur nom. **Vous pouvez faire part de votre proposition avant le 30 septembre** sur papier libre en Mairie ou par courrier électronique : secretariat@mairie-bayon.fr

Soyez-en par avance remerciés !



L'Hôtel de Ville actuel
(rue de la Mairie)



Prochain numéro

Le prochain numéro trimestriel de « BAYON INFOS » paraîtra début octobre. Tous les habitants, responsables scolaires et associatifs qui le souhaitent peuvent faire parvenir leur proposition d'article (texte et photo) sur papier libre en Mairie ou par courrier électronique (de préférence) à cette unique adresse :

nicolas.andre@mairie-bayon.fr avant le samedi 15 septembre

Retrouvez toutes les éditions de « BAYON INFOS » sur notre site web : www.mairie-bayon.fr

BAYON INFOS Bulletin municipal d'informations édité par la Ville de BAYON - Hôtel de Ville - 15 rue de la Mairie 54290 BAYON

Directeur de la Publication : Jacques BAUDOIN - **Directeur de la Rédaction et Responsable d'Édition** : Nicolas ANDRÉ

Couverture : Aménagement de l'entrée des étangs de la Sausaie (photo : Stéphane BERVARD).

Ont également contribué à ce numéro : Hélène ANDRÉ - Aurélie AUDIBERT - Martine BONNE - Yoann CHODOT - Michel CLAIRE - Charlotte CUNAT - Lydia FRANCOIS - Sabrina GEGOUT - Élodie GERMAIN - Rachel GUSTIN - Lucie JEAN-LOUIS - Christine KIRCH - Édith LANOTTE - Céline LAYMARIE - Jacqueline LEGRET - Sophie LOUIS - Lucas MORAND - Véronique PERALTA - Didier PERRIN - Alain RAVAILLER - Yann RUBERT - Françoise SAVARD - Michèle SIMONIN - Laurence VILLEGIER.

Remerciements : à tous ceux qui ont contribué à ce numéro et à sa distribution dans toutes les boîtes-aux-lettres accessibles de la Commune.

Imprimé par nos soins - Diffusé gratuitement - Tirage 780 exemplaires

Reproduction et vente interdites © Mairie de BAYON - Parution et dépôt légal : Juillet 2018